Uruguay - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Uruguay

Alertes et dernières minutes

ALERTES RÉGIONALES

Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l’étranger

Date de mise en ligne le : 10 septembre 2026

Depuis le 22 juin 2026, le Plan Vigipirate 2026 prévoit un stade « vigilance renforcée » sur le territoire français. A l’étranger, les voyageurs sont appelés à la plus grande prudence dans les lieux touristiques et les zones d’affluence.

ALERTES RÉGIONALES

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.
La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.
Plus d’information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance

Dernière actualisation le 23/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Zone de vigilance renforcée (en jaune sur la carte)

Les départements de Montevideo et Canelones sont en vigilance renforcée, les vols, parfois avec violence et armes à feu, s'y concentrant.

Dans la capitale, il convient d'être prudent dans certains quartiers nord et ouest de Montevideo tels que Casavalle, Tres Ombues, La Paloma, Peñarol, La Teja ou Flor de Maroñas (liste non exhaustive) et de ne pas s'y déplacer seul. Si une visite de la forteresse du Cerro est envisageable de jour, il est fortement recommandé de ne pas s'éloigner de l'accès principal.

Une attention toute particulière doit également être prêtée dans certains quartiers touristiques (port, vieille ville, centre), particulièrement en soirée et la nuit, et notamment pour les voyageurs débarquant de bateaux de croisière ou des navettes fluviales entre l'Argentine et l'Uruguay.

Zone de vigilance normale (en vert sur la carte)

À l'exception du département-capitale et du département Canelones, l'ensemble du pays est en vigilance normale (en vert).

Risques encourus et recommandations associées

Délinquance

S'il est souvent considéré comme sûr en regard des standards sud-américains, l'Uruguay se caractérise par un taux d'homicides élevé (sept fois supérieur à la France), essentiellement mû par les guerres de territoires entre bandes rivales impliquées dans la vente de drogue (pasta base -pâte de base de cocaïne-, en grande majorité).

La consommation de pâte de base de cocaïne conduit à une désocialisation rapide et profonde des narco-dépendants. Elle se traduit par une forte augmentation du nombre de sans-abris, y compris dans les meilleurs quartiers de la capitale. Elle se traduit aussi par une incidence importante, bien qu'en baisse ces dernières années, des vols d'opportunité, cambriolages, vols à l'arrachée et vols avec violences.

Si le risque existe dans toute la ville, il est néanmoins recommandé d'éviter les quartiers au Nord de l'axe avenue d'Italie – boulevard Artigas, et celui du Cerro. Il est déconseillé de s'y rendre nuitamment.

Risques liés aux transports

L'insécurité routière constitue un risque important. Il est recommandé de conduire avec la plus grande prudence sur les routes nationales à deux voies, où les dépassements dangereux sont fréquents, et où circulent souvent cyclistes, charrettes et piétons. Des animaux d'élevage ou sauvage traversent régulièrement la chaussée.

Risques naturels

Les principaux facteurs de risques naturels ont trait aux vents (tornades fréquentes dans l'intérieur du pays, tempêtes aussi violentes que leur survenance est rapide) et aux fortes pluies (inondations avec rapide montée des eaux). L'Institut de météorologie nationale (INUMET, site en espagnol) peut émettre des alertes dites « orange » ou « rouge », assorties de recommandations selon la gravité de l'événement. L'ensemble de ces alertes sont relayées sur Twitter par le Système national d'urgences @sinae_oficial.

Les principaux risques naturels sont également recensés dans l'Atlas des risques du SINAE.

Recommandations générales

Il est recommandé de :

- ne pas résister en cas de vol. Les assaillants, parfois armés, n'hésitent pas à faire feu sur leurs victimes.
- ne pas transporter tous ses papiers et son argent liquide dans un seul sac et sortir avec le strict minimum ; conserver en lieu sûr (dans le coffre de sa chambre d'hôtel par exemple) son argent voire son passeport (ne circuler qu'avec une photocopie).

Activités sportives à risque

Les noyades sont fréquentes. Les courants peuvent être forts et les phénomènes de baïnes fréquents sur le littoral océanique : plus que jamais la plus grande prudence est requise.

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d’entrée

Toutes les mesures liées à la Covid-19 ont été levées.

Un visa n’est pas exigé pour les ressortissants français dont le séjour est inférieur ou égal à 90 jours. La simple présentation d’un passeport en cours de validité suffit pour entrer sur le territoire uruguayen.

Pour les séjours de plus de 90 jours, il est nécessaire de présenter une demande de visa auprès de la Section consulaire de l’Ambassade d’Uruguay en France (Paris), ou, une fois en Uruguay, il est possible de demander une autorisation de prolongation de séjour jusqu’à 180 jours auprès de la Dirección Nacional de Migraciones.

Les Français âgés de moins de 30 ans peuvent également solliciter un visa dans le cadre du programme « vacances-travail » auprès de la Section consulaire de l’Ambassade d’Uruguay en France (Paris).

Règlementation douanière

Animaux domestiques

Un certificat de santé et de vaccination doit être sollicité auprès des autorités vétérinaires françaises avant le départ.

Pour de plus amples informations, consultez le site du Ministère uruguayen : https://www.gub.uy/tramites/solicitud-ingreso-mascotas-uruguay

Entrée de produits agricoles / produits frais sur le territoire

Les produits agricoles et frais (fruits, légumes, produits laitiers et animaliers) sont confisqués et détruits à l’arrivée à l’aéroport.

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Santé

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l’étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d’une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si

nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d’hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d’hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l’étranger, il est impératif de disposer d’un contrat d’assistance ou d’une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l’hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d’urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l’ambassade de France sur place.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n’emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d’origine avec les étiquettes originales, accompagnés d’une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d’informations, consulter la fiche Informations pratiques.

L’entrée de médicaments est particulièrement contrôlée en Uruguay, il est donc recommandé de voyager avec l’ordonnance correspondante en cas de traitement chronique.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d’un séjour à l’étranger : les maladies qu’ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu’en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d’abord s’assurer d’être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l’arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d’épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d’épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Des cas de chikungunya sont décrits en Uruguay.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les autorités sanitaires locales attirent l'attention sur la multiplication des cas de dengue qui ont été détectés jusqu'à Montevideo. Sont concernées notamment les régions limitrophes du Rio Uruguay (départements de Colonia, Soriano, Rio Negro, Paysandú, Salto et Artigas).

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau contaminée par des matières fécales d'origine humaine. L'infection résulte le plus souvent de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés, ou d'une transmission directe de personne à personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent fièvre, maux de tête, perte d'appétit,

douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, fatigue et parfois, éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Règles d'hygiène alimentaire

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Prévention des risques généraux

- **Déplacements et route** : privilégier les transports fiables, éviter la conduite de nuit, porter la ceinture/casque, se méfier des deux-roues et des conditions locales de circulation.
- **Baignade et milieu aquatique** : se baigner dans des zones surveillées, se renseigner sur les courants, éviter l'alcool avant baignade, sortir de l'eau en cas de fatigue ou de conditions locales défavorables.
- **Animaux** : se tenir à distance des cadavres d'animaux et de leurs déjections ; ne pas toucher ni nourrir les animaux, même familiers. En cas de morsure/griffure/léchage sur peau lésée, laver immédiatement à l'eau et au savon et consulter en urgence.
- **Climat et environnement** : se protéger de la chaleur (hydratation, éviter les heures chaudes), du soleil (vêtements, protection solaire), et du froid ou de l'altitude selon la destination.
- **Exposition à des substances toxiques ou environnementales** : se protéger de l'exposition à la pollution et aux produits chimiques environnementaux.

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Permis de conduire

Pour un séjour touristique (inférieur à 6 mois), le permis de conduire français suffit pour circuler en Uruguay. Il est néanmoins recommandé de détenir un permis international ou une traduction du permis français.

Infrastructure routière

Le pays se caractérise par un réseau asphalté dont l'état est variable. Sur les grands axes, dont certains relèvent de la concession au privé, on ne relève pas de difficulté pour circuler. La vitesse est limitée à 45 km/h ou 60 km/h en zone urbaine, 75 km/h en zone péri-urbaine et 90 km/h sur route (exception : portions de la route Montevideo/Colonia et Montevideo/Punta del Este à 110 km/h).Sur les routes non asphaltées, il convient d'adapter son allure aux conditions spécifiques que cela impose, particulièrement par temps de pluie.

Le pays est couvert par un grand nombre de radars fixes, atteignant des concentrations importantes sur certaines sections du réseau routier. Le dispositif est complété par des radars mobiles. A Montevideo, le franchissement des feux de signalisation est en outre contrôlé par des caméras automatiques.

Les contraventions sont particulièrement élevées, un dépassement de limite de vitesse de plus de 20 km/h est par exemple sanctionné par une amende de plus de 300 euros.

Réseau ferroviaire

Il est quasi inexistant, hormis le « ferrocarril central » entre Montevideo et Paso de los Toros, dédié pour l'essentiel à l'évacuation des produits forestiers de la méga usine UPM située au centre du pays.

Transport aérien

L'aéroport de Montevideo (Carrasco) accueille l'essentiel des vols internationaux. La plupart des autres aéroports du pays sont desservis par des vols privés uniquement, à l'exception de celui de Punta del Este.

Législation locale

Alcool et stupéfiants au volant

La tolérance zéro s'applique en matière de conduite sous l'emprise d'alcool et/ou de stupéfiants. La sanction est immédiate : le permis est retiré sur le champ sans préjudice d'une amende au montant élevé.

Alcool

L'entrée dans les bars est interdite aux mineurs.

La vente d'alcool aux mineurs est prohibée.

Stupéfiants

En Uruguay, **la consommation de cannabinoïdes n'est pas légalisée**, mais réglementée. Ainsi, la loi du 11 décembre 2013, qui permet, sous conditions strictes, **l'usage à titre récréatif du cannabis, exclut les touristes**. Des peines de prison de 2 à 10 ans sont prévues pour l'usage illégal du cannabis à titre récréatif.

> ### Informations pratiques
>
> Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

Les dispositions relatives aux voyageurs d'affaires sont les mêmes que celles s'appliquant aux touristes.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique Entrée / Séjour de la présente fiche.

Réseaux de communication

Trois opérateurs mobiles se partagent le marché : Antel (EPIC), Movistar et Claro (entreprises privées).

Les réseaux 4G, ainsi que 5G, couvrent les grands centres urbains, avec une bonne connectivité. La qualité de la connexion est en revanche plus aléatoire en zone rurale.

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Uruguay.

Autre information pertinente

Le site officiel du Gouvernement uruguayen rassemble des informations variées (politiques, économiques et pratiques) destinées aux étrangers.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

L'Uruguay relève du Service économique régional cône Sud, en résidence à Buenos Aires, qui œuvre en étroite liaison avec l'Ambassade de France à Montevideo :

Service économique de Buenos Aires

Av. del Libertador 498 - Piso 17 C1001 ABR Buenos Aires, Argentine

Tél. : +54 11 4394 3040

Courriel : buenosaires@dgtresor.gouv.fr

Site Internet

L'Ambassade de France en Uruguay

La chargée de mission économique et commercial de l'Ambassade participe à l'animation de la communauté d'affaire franco-uruguayenne, et au soutien des prospects des entreprises françaises en Uruguay.

Mme. Emma Paquet

Av. Uruguay 853 – Montevideo

Tel : +598 (2) 170 50 106

Courriel : emma.paquet@diplomatie.gouv.fr

CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils apportent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

Site Internet : Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

FMI

L'Uruguay et le FMI

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 septembre 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Agences consulaires

Coordonnée sur le site de l'ambassade de France à Montevideo

Numéro d'urgence

- **Urgences** : 911 (police, pompiers, urgences médicales)
- **Police routière** : 109
- **Ambulance** : 105
- **Hôpital Britanico** : +598 24 87 10 20
- **Hôpital Italiano** : +598 24 87 07 17

Annuaire des représentations uruguayennes en France

Accéder à l'annuaire

Ambassade de France en Uruguay
Publié le : 03 juin 2025

Coordonnées

Avenida Uruguay 853
11100 - Montevideo
Uruguay

-34.903246193399, -56.198301818255

+598 21705 0000

+ 598 9472 7097

Tél d'urgence

Liens utiles

Ambassade de France en Uruguay

Facebook
X

Courriel : contact.montevideo-amba@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet